




Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

**Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau**

Affaire suivie par : Francis FISCHER 
Tél : 03 87 23 70 84
Télécopie : 03 87 24 31 72
Mél : francis.fischer@moselle.gouv.fr
Réf. : FF/MO Code : ASPE-L9

**EARL DES FORETS
Monsieur LABOURE Yann
1 rue Principale
57930 BELLES-FORETS**

**Objet : Dossier de déclaration
Accord immédiat**

Metz, le 24 octobre 2014

**P. J. : 1 dossier
Récépissé de déclaration**

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de déclaration et des compléments transmis le 11 septembre et 17 octobre 2014, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

• **Travaux de drainage agricole sur la commune de LOUDREFING**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 04 juillet 2014
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2014-00110
- Dossier réalisé par : Chambre d'Agriculture Moselle

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de LOUDREFING où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :

- Chambre d'Agriculture Moselle M. VELJA

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU
PO, la chargée de mission Police de l'eau

VALERIE ANTOINE-POTIER 

Chantal BICHLER